



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°920) DE MISE A DISPOSITION DES SALLES AUDITORIUM JEAN-PIERRE-MIQUEL, BERLIOZ, POLE DOCUMENTAIRE, APPASSIONATO, COUPERIN, BIZET, LANDOWSKI, RAMEAU, SOSTENUTO, CHOPIN, RAVEL, DEBUSSY ET SAINT-SAËNS A L'ASSOCIATION «LES CLES D'EUPHONIA», A TITRE GRATUIT**

**DÉCISION N° DM-23-467  
EN DATE DU 12 DECEMBRE 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association «Les Clés d'Euphonia» représentée par son Président, Monsieur Pierre LANDAU, dont le siège est situé 47 avenue Gabriel Péri, 94300 Vincennes, afin d'utiliser les locaux par l'Association : pour des auditions de musiciens dans les salles Chopin et Ravel, le 4 septembre 2023 de 18h45 à 20h15 ; dans les salles Debussy et Saint-Saëns, le 11 septembre 2023 de 19h15 à 20h15 ; dans la salle Debussy, le 7 octobre de 9h15 à 10h00 et 9 octobre 2023 de 19h15 à 20h15. Pour des répétitions : dans la salle Berlioz, tous les lundis du 4 septembre au 16 octobre et le 30 octobre, et tous les lundis du 20 novembre au 18 décembre 2023, et tous les lundis du 8 au 29 janvier, et tous les lundis du 26 février au 25 mars et les 8, 15 et 29 avril, et le 13 mai et tous les lundis du 27 mai au 24 juin 2024 de 20h15 à 22h45, et les 7 et 8 octobre 2023, 20 et 21 janvier, 24 mars, et 1<sup>er</sup> et 2 juin 2024 de 9h45 à 17h45 et les jeudis 2 novembre 2023, et 8 février, 4 avril, 23 mai et 4 juillet 2024 de 20h15 à 22h45 ; au Pôle documentaire le 23 mars 2024 de 9h45 à 17h45 ; à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel les 23 octobre 2023, et 5 février 2024, 18 avril et 1<sup>er</sup> juillet 2024 de 20h15 à 22h45. Pour des répétitions partielles : dans les salles Debussy, Bizet, Rameau, Sostenuuto et Saint-Saëns, le 11 septembre 2023 de 20h15 à 21h30 ; dans la salle Couperin le 18 septembre 2023 de 20h15 à 22h15. Pour des concerts gratuits : à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel (ainsi que ses loges), le 4 novembre 2023 et les 10 février, 20 avril et 6 juillet 2024 de 19h00 à 23h00 (concert à 20h30) et le 5 novembre 2023 et les 11 février, 21 avril et 7 juillet 2024 de 14h30 à 18h30 (concert à 16h00) ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association «Les Clés d'Euphonia» représentée par son Président, Monsieur Pierre LANDAU, dont le siège est situé 47 avenue Gabriel Péri, 94300 Vincennes, une convention de location des salles, afin d'utiliser les locaux par l'Association : pour des auditions de musiciens dans les salles Chopin et Ravel, le 4 septembre 2023 de 18h45 à 20h15 ; dans les salles Debussy et Saint-Saëns, le 11 septembre 2023 de 19h15 à 20h15 ; dans la salle Debussy, le 7 octobre de 9h15 à 10h00 et 9 octobre 2023 de 19h15 à 20h15. Pour des répétitions : dans la salle Berlioz, tous les lundis du 4 septembre au 16 octobre et le 30 octobre, et tous les lundis du 20 novembre au 18 décembre 2023, et tous les lundis du 8 au 29 janvier, et tous les lundis du 26 février au 25 mars et les 8, 15 et 29 avril, et le 13 mai et

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20231212-lmc1H11351H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 12/12/2023  
Date de Publication : 12/12/2023

tous les lundis du 27 mai au 24 juin 2024 de 20h15 à 22h45, et les 7 et 8 octobre 2023, 20 et 21 janvier, 24 mars, et 1<sup>er</sup> et 2 juin 2024 de 9h45 à 17h45 et les jeudis 2 novembre 2023, et 8 février, 4 avril, 23 mai et 4 juillet 2024 de 20h15 à 22h45 ; au Pôle documentaire le 23 mars 2024 de 9h45 à 17h45 ; à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel les 23 octobre 2023, et 5 février 2024, 18 avril et 1<sup>er</sup> juillet 2024 de 20h15 à 22h45. Pour des répétitions partielles : dans les salles Debussy, Bizet, Rameau, Sostenuto et Saint-Saëns, le 11 septembre 2023 de 20h15 à 21h30 ; dans la salle Couperin le 18 septembre 2023 de 20h15 à 22h15. Pour des concerts gratuits : à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel (ainsi que ses loges), le 4 novembre 2023 et les 10 février, 20 avril et 6 juillet 2024 de 19h00 à 23h00 (concert à 20h30) et le 5 novembre 2023 et les 11 février, 21 avril et 7 juillet 2024 de 14h30 à 18h30 (concert à 16h00) ;

**LA GRATUITÉ** de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20231212-Imc1H11351H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 12/12/2023  
Date de Publication : 12/12/2023